

de taxation et qu'elle veut garder son autonomie pour mieux protéger ses traditions, sa langue et sa religion ou encore tout simplement parce qu'elle veut être maître chez elle.

D'ailleurs, le ministre des Finances (M. Abbott), en 1946, a reconnu lui-même que ces fameux accords fiscaux pouvaient placer une province qui ne les signent pas dans une position financièrement inférieure comparée aux autres provinces, et c'est pourquoi il a accordé aux provinces qui refusaient de signer une entente une déductibilité de 5 p. 100. Pourquoi ces 5 p. 100? Eh bien, c'est tout simplement parce que le gouvernement fédéral a constaté qu'il n'avait pas le droit de placer dans une position inférieure les citoyens d'une province qui refusait de se plier à cette campagne de centralisation qu'il mène depuis 1946. Le gouvernement de la province de Québec ne s'est pas servi de ces 5 p. 100 et il s'est trouvé à laisser au Gouvernement, depuis 1946, une somme de \$56 millions. Aussi est-il mal venu aujourd'hui de refuser une déductibilité de \$22 ou \$25 millions, pendant trois ans, quand la population du Québec a laissé ici, à Ottawa, une somme de \$56 millions. Si l'on ajoute une autre période de 3 ans, à 5 p. 100, aux \$56 millions actuels, eh bien, on atteint presque le chiffre de \$90 millions. Or, tout ce que le gouvernement provincial demande d'accorder en déductibilité, c'est environ \$66 millions pendant 3 ans. Le gouvernement fédéral se trouverait donc encore plus riche d'une somme de \$28 millions si la population de la province de Québec pouvait déduire l'impôt provincial.

Le gouvernement provincial, lui, serait plus riche de \$22 millions, et les citoyens de la province de Québec ne seraient pas accablés d'une double taxation.

M. Breton: L'honorable député me permettrait-il de lui poser deux questions?

M. Balcer: Si l'on veut bien me permettre de terminer mon discours, on pourra me poser des questions après. Le résultat du refus du gouvernement...

M. Dupuis: Ne dérangez pas la voix de son maître.

M. Balcer: Êtes-vous le porte-parole de votre fils dans cette enceinte?

M. Dupuis: Pardon?

M. Balcer: Monsieur l'Orateur, le refus du gouvernement fédéral est de nature à placer le contribuable du Québec dans une situation désavantageuse relativement au reste du pays. Les contribuables de la province de Québec

[M. Balcer.]

sont dans une position inférieure parce qu'ils croient à l'autonomie, parce qu'ils croient que c'est la meilleure garantie du respect de leurs droits.

Sans doute, je sais que dans cette Chambre il y en a beaucoup qui trouvent que l'autonomie provinciale sert d'épouvantail, ce qui n'a pas sa raison d'être. Je connais plusieurs députés d'en face qui ne demanderaient pas mieux que de voir disparaître les gouvernements provinciaux.

Des voix: Ah! ah! ah!

Des voix: Honte! honte!

M. Balcer: Leur silence sur cette question le prouve.

M. Dupuis: C'est une vraie farce.

M. Balcer: Nous voulons dans la province de Québec que le gouvernement fédéral reconnaisse l'autonomie du gouvernement provincial. Nous, de la province de Québec, ne voulons pas enlever un seul sou de ce que les autres provinces peuvent recevoir du fédéral. Même s'il accordait cette déductibilité, il n'y aurait pas une seule autre province qui perdrait un sou de service du gouvernement fédéral. D'autre part, la population de la province de Québec a le droit de demander à la population du reste du pays de respecter ses opinions sur ce sujet, surtout quand cela ne leur coûte pas un sou.

La politique du gouvernement fédéral, tendant à faire tout en son possible pour forcer la main de la province de Québec au moyen de ce chantage que représentent les fameuses ententes fédérales-provinciales, place les citoyens de la province de Québec dans une position fautive. Évidemment, le gouvernement fédéral ne peut donner aux autres provinces des sommes aussi considérables et les puiser aux seuls revenus de ces dernières, mais il se doit de distribuer ses revenus d'une manière équitable et de traiter tous les Canadiens sur un même pied. Ce n'est pourtant pas ce qui se produit aujourd'hui puisque le gouvernement central traite les contribuables du Québec en citoyens inférieurs parce qu'ils veulent conserver leurs sources de taxation.

Des voix: Honte! honte!

M. Balcer: Je suis convaincu que pas un seul contribuable des autres provinces ne tolérerait semblable traitement.

Le gouvernement fédéral ne peut pas dire qu'il n'a pas les moyens puisqu'il est prêt à donner \$123 millions à la province de Québec. Il ne peut pas dire qu'il en enlève aux